

Français

Avertissement

Les informations contenues dans ce document peuvent faire l'objet de modifications sans préavis.

Hewlett-Packard Company n'offre aucune garantie concernant ce document. Ceci s'applique aux garanties implicites d'adéquation à la vente et à une application particulière sans se limiter à celles-ci.

Hewlett-Packard ne pourra être tenu responsable des erreurs contenues dans ce document, ni des dommages fortuits ou consécutifs ayant trait à la fourniture, la qualité ou l'usage de ce dernier.

Tous droits réservés. Toute reproduction, transformation ou traduction dans une autre langue de ce document est strictement interdite sans le consentement écrit d'Hewlett-Packard Company sauf si permise par une loi de Copyright.

Toute reproduction, photocopie ou traduction dans une autre langue des informations contenues dans ce document est strictement interdite sans le consentement écrit d'Hewlett-Packard Company.

Première édition, juin 2000

© 2000 Hewlett-Packard Company

Service Clientèle HP

Merci d'avoir acheté une imprimante HP DeskJet. HP veut vous éviter tout tracas pendant l'utilisation de votre imprimante. Pour cette raison, HP fournit à l'achat de l'imprimante le **Service Clientèle HP**— service et assistance primés qui comprennent :



Service Clientèle HP sur l'Internet

Une solution est à l'autre bout d'un clic ! **Service Clientèle HP sur l'Internet** est un site très utile pour commencer vos recherches à propos de l'imprimante HP DeskJet 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Si votre ordinateur est muni d'un modem et que vous avez accès à l'Internet, vous pourrez entrer en contact avec de nombreux services regorgeant d'informations sur votre imprimante dans les sites Internet suivants :

Allemand :

<http://www.hp.com/cposupport/de>

Anglais :

<http://www.hp.com/go/support>

Espagnol :

<http://www.hp.com/cposupport/es>

Français :

<http://www.hp.com/cposupport/fr>

Japonais :

http://www.jpn.hp.com/CPO_TC/eschome.htm

Portugais :

<http://www.hp.com/cposupport/pt>

Depuis le **Service Clientèle HP sur l'Internet**, vous pouvez joindre les **Conférences d'utilisateur du Service Clientèle HP** et le **Service Clientèle HP par courrier électronique**.



Service Clientèle HP téléphonique

Contactez-nous directement et parlez à un technicien d'assistance spécialisé dans votre produit qui répondra généralement à vos questions dès le premier appel téléphonique.

Allemagne	+49 (0) 180 52 58 143
Argentine	(541) 778-8380
Belgique (en flamand)	+32 (0)2 62688 06
Belgium (en français)	+32 (0)2 62688 07
Brésil	011 829-6612
Canada	(905) 206-4663
Espagne	+34 (9) 02321 123
Etats-Unis	(208) 344-4131
France	+33 (0) 143623434
Italie	+39 (0) 2 264 10350
Japon, Tokyo	+81 3 3335-8333
Mexique D.F.	258 9922
Mexique, Guadalajara	01 800 472 6684
Pays-Bas	+31 (0) 20 606 8751
Portugal	+351 21 318 6333
Royaume-Uni	+44 (0) 207 512 5202
Suisse	+41 (0) 84 8801111

HP Customer Care Audio Tips (Etats-Unis uniquement)

Pour trouver facilement et rapidement des réponses aux questions les plus communes relatives à l'imprimante HP DeskJet, appelez notre ligne d'assistance automatique gratuite en composant le (877) 283-4684.

Garantie limitée

Produit HP	Durée de la garantie limitée
Logiciel	90 jours
Cartouches d'impression	90 jours
Imprimante	1 an

A. Portée de la garantie limitée

- Hewlett-Packard (HP) garantit les produits HP cités ci-dessus, au client final, contre tout défaut de fabrication et de main-d'œuvre pendant une période limitée prenant effet à compter de la date d'achat. Le client est responsable de conserver la preuve de la date d'achat.
- Pour les logiciels, la garantie limitée d'HP ne garantit que les défauts découlant des instructions de programmation. HP ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur de ses produits.
- La garantie limitée d'HP ne garantit que les défauts découlant d'un usage normal du produit. Par conséquent, cette garantie ne couvre pas les suites :
 - un entretien incorrect ou une modification inadaptée ;
 - les logiciels, l'interface, les supports, les pièces ou les consommables non fournis ou supportés par HP ; ou
 - une utilisation non conforme aux spécifications du produit.
- En ce qui concerne les imprimantes HP, l'utilisation de cartouches d'impression non HP ou de cartouches reconditionnées n'affecte ni la garantie au client, ni les contrats de maintenance HP conclus avec le client. Cependant, si la défectuosité présentée par l'imprimante ou son endommagement est la conséquence de l'utilisation de telles cartouches, HP facturera le coût de la main d'œuvre et des pièces détachées nécessaires à la réparation.
- En cas de défectuosité de tout logiciel, support ou cartouche d'impression, le client doit en avvertir HP durant la période de garantie. HP réparera ou, à son choix, remplacera le produit défectueux.
- Si HP n'est pas en mesure de réparer ou de remplacer le produit défectueux dans un délai raisonnable, HP remboursera le produit au prix d'achat.
- HP n'est pas dans l'obligation de réparer, remplacer ou rembourser le produit défectueux avant qu'il ait été retourné par le client.
- Tout matériel de remplacement sera neuf ou remis à neuf et, dans ce dernier cas, présentera des qualités et fonctionnalités au moins égales à celles du matériel remplacé.
- Cette garantie est valide dans tous les pays où les produits HP sont distribués par HP à l'exception des pays du Moyen-Orient, d'Afrique, de l'Argentine, du Brésil, du Mexique, du Venezuela et des Départements d'Outre Mer. Dans les pays mentionnés, la garantie n'est valable que dans le pays d'achat. Des contrats de maintenance de garantie supplémentaires, tels qu'une maintenance sur site, peuvent être disponibles auprès d'un de nos centres de maintenance HP agréés où le produit est distribué par HP ou un importateur agréé.

B. Limites de la garantie

- Sous réserve de la loi locale, HP et ses tiers fournisseurs excluent toute autre garantie, expresse ou non, en rapport avec les produits HP. HP et ses tiers fournisseurs excluent en

PARTICULIER TOUTE GARANTIE IMPLICITE CONCERNANT SES CONDITIONS DE MISE SUR LE MARCHÉ ET SON ADEQUATION A QUELQUE UTILISATION PARTICULIERE.

C. Limites de responsabilité

- Sous réserve de la loi locale, cette garantie limitée constitue et exprime l'intégralité des droits et prétentions dont bénéficie le client.
- Sous réserve de la loi locale, à l'exception des obligations spécifiées dans cette garantie limitée, HP ne pourra être tenu responsable d'aucun dommage direct, indirect, naturel ou adéquat, quel qu'il soit, qu'il se base sur un contrat ou sur la loi, ou toute autre théorie juridique, ceci même si HP a été averti de la possibilité d'un tel dommage.

D. Droit local

- Cette garantie limitée accorde des droits spécifiques au client. Ce dernier peut, cependant, bénéficier d'autres droits, dont la nature peut varier en fonction de l'état (E.U.A.), de la province (Canada) ou du pays où il se trouve.
- Si les termes de cette garantie limitée se trouvent en contradiction avec les lois en vigueur à l'endroit où le produit HP est utilisé, ils seront considérés comme modifiés pour correspondre aux lois en question. Dans ce cas, certains termes de cette garantie limitée pourraient ne pas s'appliquer à notre clientèle. Par exemple, certains états des Etats-Unis ainsi que certains gouvernements hors des Etats-Unis (y compris les provinces du Canada), peuvent :
 - assurer une garantie légale impérative aux consommateurs (par exemple au Royaume-Uni) ;
 - limiter la faculté d'un fabricant à restreindre sa responsabilité ou à imposer des limites telles que celles apportées à la présente garantie ; ou
 - assurer aux consommateurs des garanties supplémentaires, imposant une durée spécifique pour des garanties implicites, ou n'autorisant pas les restrictions en matière de durée de la garantie.
- POUR LA CLIENTELE D'Australie et de Nouvelle-Zélande, les conditions de cette garantie, dans les limites autorisées par la loi, n'excluent pas, ne se limitent pas ou ne modifient pas et sont complémentaires aux droits légaux.

Garantie HP Year 2000

Sous réserve du respect de toutes les conditions et limites de la garantie limitée HP mentionnées ci-dessus, HP garantit que ce produit HP sera capable de traiter correctement les données de date (y compris mais sans se limiter au calcul, à la comparaison et aux plages chronologiques) depuis, dans et entre le 20ème et 21ème siècle et les années 1999 et 2000. Ceci comprend le calcul des années bissextiles lorsque ce produit est utilisé en conformité avec la documentation du produit fournie par HP (y compris toutes les instructions d'installation de rustines ou de mises à jour), sous réserve que tous les autres produits (par exemple, le matériel, les logiciels et le microprogramme) utilisés avec ledit produit HP échangent aussi correctement les données chronologiques. La garantie Year 2000 s'arrête le 31 janvier 2001.

Protection de l'environnement

Hewlett-Packard ne cesse d'améliorer la conception des imprimantes HP DeskJet afin de réduire au maximum les effets néfastes de l'utilisation des imprimantes sur le lieu de travail ainsi que les problèmes apportés sur les lieux de production, de distribution et d'utilisation. De plus, Hewlett-Packard a amélioré ses méthodes de production afin de faciliter le recyclage des imprimantes.

Réduction et élimination

Utilisation de papier : la capacité d'imprimer au recto et au verso des feuilles réduit la consommation de papier, et de ce fait la demande en ressources naturelles. Cette imprimante est compatible avec l'utilisation des papiers recyclés conformément à DIN 19 309.

Ozone : Hewlett-Packard n'utilise plus de produits chimiques risquant d'endommager la couche d'ozone (tels que les CFC).

Emballage de l'imprimante : l'emballage utilisée avec cette imprimante a été sélectionné pour protéger au maximum à un coût minimal, tout en essayant de réduire l'impact sur l'environnement et favoriser le recyclage. La conception robuste de l'imprimante HP DeskJet aide à réduire la quantité de matériaux d'emballage en même temps que la résistance à l'endommagement.

Longévité du produit : pour assurer la longévité de votre imprimante DeskJet, HP fournit les services suivants :

- Garantie étendue – HP SupportPack fournit une garantie sur le matériel et produit HP ainsi que sur tous les composants internes fournis par HP. HP SupportPack doit être acheté par le client dans les 30 jours à compter de la date d'achat. Contactez le distributeur HP le plus proche pour obtenir de plus amples informations.
- Les fournitures et pièces de rechange sont disponibles pendant une durée de cinq ans suivant l'arrêt de fabrication du produit.
- Reprise de produit – Pour renvoyer ce produit et les cartouches d'impression à HP à la fin de leur durée d'utilisation, contactez le service commercial ou bureau d'assistance HP le plus proche pour obtenir de plus amples informations.

Consommation d'énergie

Cette imprimante a été conçue de façon à économiser le plus d'énergie possible. Elle consomme 4 W en mode d'attente. Non seulement elle économise les ressources naturelles, mais aussi elle vous fait économiser de l'argent sans affecter ses performances. Ce produit remplit les conditions exigées par le programme ENERGY STAR (Etats-Unis et Japon). ENERGY STAR est un programme bénévole établi pour encourager le développement de produits de bureau plus économiques. ENERGY STAR est une marque de service déposée aux Etats-Unis de l'EPA (Agence de protection de l'environnement). En tant que partenaire de ENERGY STAR, HP a déterminé que ce produit informatique répond aux directives du programme ENERGY STAR de l'EPA.



Consommation d'énergie en mode hors

tension : lorsque l'imprimante est hors tension, une quantité minimale d'électricité est quand même consommée. Pour éviter toute consommation électrique, mettez l'imprimante hors tension et débranchez le câble d'alimentation électrique de la prise murale.